



La Communauté de Communes Pays des Vans en Cévennes recrute par voie contractuelle
Un Assistant d'Enseignement Artistique (H/F) pour un contrat de 12 mois
2 heures hebdomadaires (évolutives)
Poste à pourvoir à compter du 1^{er} octobre 2021

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI

Dans le cadre du renfort de l'équipe exerçant au sein de l'école de musique intercommunale (EMI), la Communauté de Communes recherche un professeur pour enseigner le **violon**.

Sous la responsabilité hiérarchique de la coordinatrice de l'EMI, vos missions seront les suivantes :

- Développer et promouvoir la pratique de votre discipline
- Participer à la mise en œuvre du projet d'établissement
- Dispenser des cours aux élèves, en adaptant l'enseignement et les répertoires en fonction de l'élève et de son parcours.
- Accompagner l'élève : conseil, orientation, évaluation de sa progression et de son parcours
- Développer les projets pédagogiques et culturels au sein de l'établissement ou/et de la politique culturelle locale
- Veille artistique et mise à niveau de sa pratique

PROFIL DEMANDE

- Être titulaire d'un diplôme d'état ou équivalent
- Maîtriser la pratique de la discipline, avoir une culture musicale et une connaissance de la musique et de ses différents courants
- Compétence artistique et pédagogique confirmée
- Coordonner ses programmes avec les autres enseignants, avec la direction de l'école et en cohérence avec le projet d'établissement
- Autonomie, rigueur et réactivité ; capacité d'adaptation, d'initiative et de créativité
- Sens du service public et disponibilité
- La pratique d'autres instruments de musique est un réel atout

CONDITIONS D'EXERCICE

- 2 heures hebdomadaires évolutives en fonction du nombre d'inscrits
- Horaires à cadrer selon l'organisation interne de l'EMI

CADRE D'EMPLOIS, TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE ET REMUNERATION

- Assistant d'Enseignement Artistique (catégorie B)
- Poste en CDD du 1^{er} octobre 2021 au 31 septembre 2022, renouvelable
- Rémunération basée sur grilles indiciaires + CNAS, régime indemnitaire, participation prévoyance

CANDIDATURES

Lettre de motivation et CV à adresser **avant le 15 septembre** à :

MONNE Charlotte – Responsable RH

rh@cdc-vansencevennes.fr

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le 04 75 37 41 22

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.